



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

Publié en préfecture le 28/03/2017  
Déposé en préfecture le 28/03/2017  
ID : 033-200027068-20170320-2017\_03\_073-DE

SÉANCE DU 20 MARS 2017

2017-03-073 - 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 14 mars 2017**

L'an deux mille dix-sept le vingt mars à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sandy CHAUVEAU , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Jacques MESPLEDE , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Annie POUZARGUE , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , James SEYNAT , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

**Absents :**

Kiéber AUDINET, Jean-Luc BARBEYRON, Nouredine BOUACHERA, Mirelle CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Michel FOULHOUX, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Armand REIS-FILIFE, Fabienne ROCHER, André TITE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Fabienne FONTENEAU pouvoir à Georges DELABROY, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Jean-Luc LAMAISON pouvoir à Jean-Louis PARENTEAU, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Jack ALLAIS pouvoir à Catherine VIANDON, Jean Claude ABANADES pouvoir à Philippe FAURT, Joël BAYLE pouvoir à David REDON , Sophie CARRERE pouvoir à Anne-Marie ROUX, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jacques LEGRAND, Alain MAROIS pouvoir à Chantal GANTCH, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Bernard PIOT pouvoir à Gérard HENRY, David RESENDÉ pouvoir à Michel VACHER, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

-----  
Monsieur Georges DELABROY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**  
**COMMUNICATION DES ACTES JURIDIQUES ET DES DÉLIBÉRATIONS**  
**SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2017**

2017-03-073 - 2/3  
Envoyé en préfecture le 28/03/2017  
Reçu en préfecture le 28/03/2017  
Publié le 28/03/2017  
ID : 033-200027068-20170320-2017\_03\_073-DE

En application de la délibération n°2017-01-007 du 9 janvier 2017 et de la délibération n°2017-01-017 en date du 31 janvier 2017 lui donnant certaines attributions du Conseil, le Bureau a été amené, conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à prendre les décisions suivantes dont il Informe le Conseil communautaire :

**BUREAU du 6 mars 2017**

**DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Rapporteur : Monsieur Jérôme COSNARD

**B-2017-03-006 : ZAE d'Eygreateau : vente des lots 5 et 6 au Ministère de la justice pour la création d'un centre d'archivage**

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant, Monsieur Jérôme COSNARD, Vice-Président en charge du développement économique, de l'artisanat et de l'équilibre commercial à :

- vendre les lots 5 et 6 au ministère de la justice ou à toute personne morale de son choix qui se substituera à elle, dans les conditions définies ci-dessus,
- signer l'ensemble des actes afférents à cette transaction et les autorisations de domiciliation.

**ENFANCE, PETITE ENFANCE**

Rapporteur : Madame Anne-Marie ROUX

**B-2017-03-007 : Réseau, écoute, Appui et Accompagnement des parents en Gironde (REAAP) : appel à projet et demande de subvention au titre de l'année 2017**

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise le Président ou son représentant, à répondre aux appels à projet lancés dans le cadre du REAAP pour l'année 2017.

**ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE, GENS DU VOYAGE**

Rapporteur : Monsieur Sébastien LABORDE

**B-2017-03-008 : Projet Social et Éducatif : Aide au parcours résidentiel, projet expérimental d'accession à la propriété**

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :  
- à signer la convention 2017 de partenariat entre La Cali et l'ADAV33 qui assurera l'exécution du projet d'accession à la propriété d'une famille du voyage stationnée sur l'aire de Libourne,  
- à verser à l'ADAV33 une participation financière de 2 500 € TTC pour ce projet. La Cali versera 60 % à la signature de la convention et le solde après l'obtention du compte rendu annuel de la mission.

**JEUNESSE**

Rapporteur : Madame Sabine AGGOUN

**B-2017-03-009 : Opération "Jobs d'été " : convention de partenariat avec la radio Enjoy 33**

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat permettant à la radio Enjoy 33 de communiquer sur cet événement (annonces en direct, interviews, réseaux sociaux).

**B-2017-03-010 : Convention avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) permettant de déclarer l'Espace Jeunes à Libourne en « Accueil jeunes » assouplissant le taux d'encadrement réglementaire**

A l'**unanimité**, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention avec la DDCS ou tout document y afférent.

**B-2017-03-011 : Convention financière pour l'organisation du séjour ski de 18 au 24 février 2017**

Reçu en préfecture le 28/03/2017

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention afférente et à rembourser les sommes dues à la commune de Montessaun selon les conditions définies dans la convention.

**SPORTS**

Rapporteur : Monsieur Jean Louis ARCARAZ

**B-2017-03-012 : Subvention FSIL 2017-2019 Centre aquatique**

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise le Président ou son représentant :

- à déposer une demande de subvention pour le Fonds de soutien à l'investissement public local au titre du projet de nouveau centre aquatique intercommunal pour l'année 2017 pour un montant de 1.200.000 euros ;
- de valider le principe des demandes auprès du FSILP pour les exercices 2018 et 2019 sur bases suivantes :
  - Exercice budgétaire 2018 : 13.000.000 € H.T. pour 40% soit 5.200.000 € de subvention
  - Exercice budgétaire 2019 : 3.000.000 € H.T. pour 40% soit 1.200.000 € de subvention
- à signer l'ensemble des documents y afférents ;
- de rapporter la délibération du bureau n°B 2017-02-005 en date du 6 février 2017.

**B-2017-03-013 : subvention FNADT Centre aquatique**

A l'unanimité, le Bureau communautaire autorise le Président ou son représentant :

- à déposer une demande de subvention au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire en vue de la réalisation du projet de nouveau centre aquatique intercommunal au titre de l'année 2017 et pour un montant de 900.000 euros ;
- de valider le principe des demandes auprès du FNADT pour les exercices 2018 et 2019 sur bases suivantes :
  - Exercice budgétaire 2018 : 13.000.000 € H.T. pour 30% soit 3.900.000 € de subvention
  - Exercice budgétaire 2019 : 3.000.000 € H.T. pour 30% soit 900.000 € de subvention
- à signer l'ensemble des documents y afférents.

Le Conseil communautaire, en l'absence d'observations, prend acte de ces actes juridiques et décisions, étant étendu que cette communication n'est pas sanctionnée d'un vote.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 28 mars 2017 et de la publication, le 28 mars 2017  
Fait à Libourne

Le Président  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 28/03/2017  
Reçu en préfecture le 28/03/2017  
Affiché le   
ID : 033-200027068-20170320-2017\_03\_073-DE